



lignes d'attac

Loi anti fraude fiscale
Résistances contre le G20
Un abécédaire engagé
Macron promet la baisse des retraites
dossier. Reprendre la main
sur la finance

numéro 115 octobre 2018



PUBLICATIONS

notre monde à changer !

Attac et Civic City
Lars Müller Publishers, 2017



cette crise qui n'en finit pas par ici la sortie !

Attac
éditions LLL, 2017



Toujours plus pour les riches

Attac
Editions LLL, 2018



Nos publications sont disponibles sur www.boutique.attac.org ou materiel-militant@attac.org

AG 2019 : appel à candidatures

Le Conseil d'administration d'Attac France (35 membres, dont 21 issus des adhérent·e·s et 14 des Fondateurs) est une instance centrale de l'association, mettant en œuvre les choix de l'Assemblée générale. Il sera renouvelé pour 3 ans à partir de juin 2019. La parité est requise dans l'élection des adhérent·e·s.

Nous faisons appel à candidatures pour l'élection des représentant·e·s des adhérent·e·s. Il nous semble important de pouvoir compter notamment sur des élu·e·s qui connaissent la vie d'Attac et de ses comités locaux, parrainé·e·s par un comité local et/ou impliqué·e·s dans des espaces nationaux de travail d'Attac ou d'autres organisations. Il faut pouvoir y consacrer de l'énergie et du temps en acceptant les compromis inhérents à toute organisation collective.

Vous trouverez sur notre site : <https://www.attac.org/l/60a> une trame pour présenter votre candidature. Nous vous proposons dans cette dernière de préciser les espaces de travail dans lesquels vous pourriez vous impliquer, parmi ceux qui nous paraissent nécessaires que le CA suive : « finances et banques », « enjeux et mobilisations internationales », « écologie et société », « travail, santé et protection sociale », « libre-échange », « formation et éducation populaire », « actions de désobéissance civique », ainsi que le suivi de la vie interne de l'association (trésorerie, adhésions et dons, suivi des Conférences nationales des comités locaux, du réseau des Attac d'Europe, des Universités d'été...). La clôture des candidatures se fera le 31 décembre 2018.

Le rapport d'orientation 2019-2022 ouvert aux amendements sera disponible en ligne : <https://www.attac.org/l/2019>. Les personnes n'ayant pas internet peuvent demander une version papier au siège d'Attac France, 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris.

Les Assises d'Attac qui permettront de débattre du rapport d'orientation et de rencontrer les candidat·e·s se dérouleront à Marseille les 16-17 février 2019.

bulletin d'abonnement lignes d'attac

nom
prénom
adresse

code postal ville
courriel

abonnement d'un an au tarif normal de 20€
 abonnement d'un an au tarif adhérent 12€

date
signature

ci-joint chèque bancaire ou postal
à l'ordre d'Attac à retourner à
Attac - service abonnements
21ter rue Voltaire 75011 Paris

Attac
association pour la taxation
des transactions financières
et pour l'action citoyenne
**est un mouvement
d'éducation populaire
tourné vers l'action.**
**Attac se mobilise
contre l'hégémonie
de la finance
et la marchandisation
du monde,
pour des alternatives
sociales, écologiques
et démocratiques.**

éditeur de publication
Attac France
directeur de publication
Annick Coupé
secrétariat de rédaction
**Nikolaz Berthomeau,
Jeanne Planche**
conception maquette
Stéphane Dupont

ont participé à la rédaction
de ce numéro
Geneviève Azam,
Nikolaz Berthomeau,
Isabelle Bourboulon,
Erika Campelo,
Maxime Combes,
Thomas Coutrot, Didier Falleur,
Susan George, Christophe Goby,
Jean-Marie Harribey,
Pierre Grimaud, Eric Le Gall,
Christiane Marty, Marta Music,
Alice Picard, Jeanne Planche,
Raphaël Pradeau,
Dominique Plihon,
Hervé Thomas, Aurélie Trouvé,
Monique Vuillat.
Sauf mention contraire,
toute·s les rédacteurs·trices
sont membres des instances
et commissions d'Attac

couverture
Brice le Gall

illustrations
Charlotte Planche

impression
Ça va print
imprimé sur papier recyclé



SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE

abonnement annuel
4 numéros : 20€
dépôt légal à parution
ISSN 1620-8420
CPPAP 0519G81654

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

Attac plus mobilisée que jamais !



Vingt ans après sa création, Attac a gardé toute son énergie pour s'opposer au néolibéralisme. L'Université d'été des mouvements sociaux et citoyens qui s'est tenue à Grenoble fin août a été un grand succès : elle a rassemblé près de 2 500 participant·e·s et 300 organisations, témoignant ainsi du dynamisme du mouvement social, validant également la stratégie d'ouverture et de convergence portée par Attac, qui avait également été au cœur de la "Marée populaire" du 26 mai. Grâce à sa mobilisation et à sa présence active dans le mouvement social, Attac attire de nouveaux et nouvelles adhérent·e·s. Un de nos défis, aux niveaux local et national, est de savoir accueillir ces nouvelles forces, indispensables au dynamisme renouvelé d'Attac.



Les premières semaines de la rentrée sont porteuses d'espoir avec la mobilisation du 8 septembre pour la justice climatique, dans la foulée de la démission de Nicolas Hulot qui a révélé l'incompatibilité entre le libéralisme macronien et la préservation de notre planète. La campagne #PasAvecNotreArgent a été lancée le 15 septembre dernier, dix ans après la chute de *Lehman Brothers*, avec des actions partout en France et en Europe. Nous allons poursuivre cette mobilisation au cours des prochains mois, notamment au moment de la COP 24 début décembre en Pologne, afin d'amplifier le mouvement d'exigence de désinvestissement des énergies fossiles et de dénonciation de la finance toxique.



Aurélie Trouvé,
Dominique Plihon
et Raphael Pradeau
porte-paroles d'Attac France

D'autres mobilisations sont devant nous, notamment à l'occasion du débat sur la loi de finance, par laquelle le gouvernement va renforcer sa politique d'austérité, dangereuse pour nos retraites et nos services publics. Ce sera l'occasion de mener des actions ciblées, avec le mot d'ordre « rendez le pognon de dingue », en l'occurrence l'argent public volé au travers des cadeaux fiscaux faits aux plus riches et permis notamment par l'évasion fiscale, que le plan d'action anti-fraude du gouvernement ne remet nullement en cause.

Et d'ores et déjà nous nous préparons pour nous mobiliser en 2019 : les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 se retrouveront à Biarritz du 25 au 27 août ; le gouvernement prévoit une réforme du système de retraites et le Parlement devrait voter à l'automne sur le CETA. Une année qui sera également marquée par les élections européennes, l'occasion pour Attac de montrer qu'une autre Europe est possible, et de nous opposer aux dégâts du néolibéralisme, cause principale de la montée inquiétante des extrêmes-droites promptes à instrumentaliser les questions migratoires. Enfin, 2019 sera également une année d'élection pour le Conseil d'administration d'Attac et vous retrouverez, ci-contre, l'appel à candidatures.

Une loi anti-fraude fiscale en trompe-l'œil

En réponse aux scandales à répétition, le gouvernement français a concocté une loi pour lutter contre la fraude fiscale. Il s'agit en fait d'un ensemble de mesures en trompe-l'œil dont la plupart, présentées dans un plan de communication habilement ficelé, n'auront que peu d'effets.

Tout d'abord, le gouvernement s'attaque à la fraude – les opérations illégales d'évitement fiscal –, mais pas à l'évasion fiscale, c'est-à-dire l'optimisation fiscale agressive. Or, les *Panama Papers* ont démontré que l'optimisation est pratiquée à grande échelle par les riches et les multinationales, dans la plus grande opacité, et qu'elles s'apparentent à un abus de droit répréhensible. Du fait de ces opérations, le manque à gagner des Etats va bien au-delà de la seule fraude fiscale, dont le montant estimé en France est de 60 à 80 milliards d'euros chaque année, soit l'équivalent du déficit de l'Etat.

Quand on sait que chacun-e de ces fonctionnaires «rapporte» 1,5 million d'euros à l'Etat par les redressements fiscaux qu'elle ou il permet d'effectuer, il est clair que la lutte contre l'évasion fiscale, et la défense des finances publiques, ne sont pas une priorité pour le gouvernement.

Parmi les dispositions phares du plan d'action, on trouve la création d'une police fiscale destinée à poursuivre les fraudeurs. Mais, «en même temps», Gérald Darmanin, ministre en charge des comptes publics, vient d'annoncer que le recours aux nouvelles technologies va conduire à des coupes massives des effectifs de l'administration fiscale, de l'ordre de 20 000 postes dans les prochaines années, alors que les seuls services qui assurent la détection de la fraude ont déjà perdu plus de 3 000 postes entre 2012 et 2016. Quand on sait que chacun-e de ces fonctionnaires «rapporte»

1,5 million d'euros à l'Etat par les redressements fiscaux qu'elle ou il permet d'effectuer, il est clair que la lutte contre l'évasion fiscale, et la défense des finances publiques, ne sont pas une priorité pour le gouvernement.

En outre, contrairement à ce qui a été affirmé par des membres du gouvernement, le projet de loi ne met aucunement fin au fameux «verrou de Bercy», qui donne au ministère des Finances un pouvoir de décision discrétionnaire dans la poursuite pénale des délinquants fiscaux. Ce monopole de Bercy, et les moyens insuffisants des services fiscaux et judiciaires, limitent considérablement les poursuites judiciaires en matière fiscale. Ainsi, sur les 16 000 infractions faisant encourir jusqu'à 8 ans d'emprisonnement ferme constatées chaque année, seulement un millier de dossiers est transmis à la justice et les condamnations restent faibles.

Le plan d'action inclut une nouvelle disposition, le «plaider-coupable», inspirée du modèle états-unien, qui permet aux gros fraudeurs de négocier avec les autorités une baisse de leur redressement fiscal, en échange d'une reconnaissance de leur délit. En fin de compte, contrairement au discours officiel, les décisions de ce gouvernement créent les conditions d'un évitement fiscal par les gros fraudeurs, ce qui ne pourra qu'aggraver l'impunité et l'injustice fiscales !

Deux propositions pour enrayer l'évasion fiscale

Il existe des moyens pour lutter efficacement contre l'évasion fiscale. Attac se bat en particulier pour deux mesures stratégiques. La première est d'imposer aux multinationales un *reporting* public pays par pays de leurs activités, y compris dans les paradis fiscaux. Egalement défendue par la plateforme des paradis fiscaux et judiciaires qui rassemble 19 organisations, dont Attac, cette mesure permet de faire la lumière sur les opérations d'évitement fiscal. Elle est déjà appliquée par les banques en France, à la suite d'une action efficace de la plateforme au moment du vote de la loi bancaire de 2013. Ce qui montre par ailleurs qu'un pays peut agir seul contre l'évasion fiscale.

La deuxième mesure stratégique est la taxation unitaire des multinationales. Cela revient à considérer ces dernières comme une entité unique, et non une somme d'entités juridiques séparées. L'impôt a pour base de calcul l'entreprise dans son ensemble. Plusieurs indicateurs permettent de connaître l'activité réelle de l'entreprise dans chaque pays, et de calculer ainsi l'impôt à percevoir par chaque Etat en fonction de sa législation fiscale. La taxation unitaire serait plus efficace que celle appliquée aux GAFA, défendue par le gouvernement, puisqu'elle ne se limiterait pas aux seules entreprises du numérique, et surtout elle rendrait inopérants tous les montages juridico-financiers mis en œuvre par les groupes mondiaux pour contourner l'impôt.

Les multinationales sont farouchement opposées à ces mesures qui réduiraient fortement leur capacité à pratiquer l'évitement fiscal. Une bonne raison pour nous mobiliser en faveur de ces propositions !

Pierre Grimaud et Dominique Plihon



Pour un fédéralisme de gauche en Catalogne

L'association «Federalistes d'esquerres» (FED), créée en 2012 à Barcelone, regroupe des militant·e·s de Podemos, des écologistes, des communistes, des syndicalistes... Pour dépasser les clivages entre pro et anti indépendantistes, elle prône le renforcement des autonomies régionales et la coopération pour faire face aux difficultés que connaît la Catalogne et aussi l'Espagne.

Selon son président, Joan Botella, professeur de sciences politiques à l'Université autonome de Barcelone, il ne peut y avoir de solution au problème catalan, qui est réel, sans solution au problème espagnol. «*En 1978, l'Espagne a créé un système de gouvernement régional très décentralisé, le plus décentralisé d'Europe, mais les structures centrales de décision n'ont pas changé*», nous dit-il lors de notre rencontre à Barcelone. «*Les 17 communautés autonomes ont hérité des compétences sociales, mais l'Etat est resté décisionnaire. Ainsi, après la crise de 2008, les budgets sociaux ont été réduits de façon drastique, alors que l'Etat n'a presque pas souffert.*»

Joan Rovira, membre d'Attac Acordem (Attac Catalogne) partage cette analyse. Selon lui, la Constitution espagnole adoptée après la mort de Franco l'a été à un moment où l'on craignait une réaction de la droite et de l'armée, d'où une certaine prudence des textes. Puis, le statut d'autonomie a été complété et approuvé, en juillet 2006 pour ce qui concerne la Catalogne. Le problème est que ce statut est toujours sujet à interprétation et susceptible d'être modifié en fonction des alternances politiques (à l'initiative de la droite, le tribunal constitutionnel a ainsi supprimé certaines prérogatives du parlement catalan tout en les accordant à d'autres régions). La solution passerait donc pas un renforcement de la décentralisation espagnole, accordant plus d'autonomie aux régions dans des textes gravés dans le marbre de la Constitution, qui ne puissent donc pas être remis en cause.

Sur place, le climat est un peu apaisé depuis l'arrivée au pouvoir de Pedro Sanchez. Celui-ci a d'ailleurs très rapidement répondu à l'une des revendications du mouvement indépendantiste, celle de transférer les prisonniers politiques en Catalogne. Mais leur procès qui s'ouvrira en décembre risque de raviver les tensions.

Isabelle Bourboulon

« Le Brésil n'est pas un pays pour débutants » trois questions à Erika Campelo, co-présidente de l'association *Autres Brésils*

Quelle était la situation au Brésil, à la veille de l'élection du 7 octobre ?

« Le Brésil n'est pas un pays pour débutants », affirmait le compositeur Tom Jobim... et cette citation s'est confirmée ces derniers mois : le pays n'avait jamais connu une élection présidentielle si tourmentée ! Jusqu'à un mois avant les élections, personne ne pouvait prévoir qui serait au second tour contre l'ancien président Lula. Il était favori avec 39 % des intentions de vote, malgré sa condamnation à 12 ans de prison et sa détention. Mais le tribunal supérieur électoral a ensuite confirmé son interdiction à se présenter et la première place dans les sondages a alors été occupée par le candidat d'extrême-droite Jair Bolsonaro, suivi de près par Fernando Haddad, candidat du Parti des travailleurs (PT), dauphin de Lula.

Qui est Jair Bolsonaro et comment a-t-il pu émerger ainsi comme une figure présidentielle ?

Jair Bolsonaro a longtemps été comparé à Donald Trump. Son profil se rapproche plutôt du président des Philippines, Rodrigo Duterte. Ancien militaire de réserve, il est depuis 27 ans député fédéral pour l'Etat de Rio. Homophobe, sexiste et raciste notoire, il prône la dérégulation du port d'armes et la privatisation des entreprises publiques. Il représente les forces conservatrices et autoritaires qui, depuis très longtemps dans l'histoire du Brésil, exploitent les populations les plus défavorisées et fragilisent la démocratie.

Quel rôle Lula a-t-il joué dans la campagne ?

Malgré le soutien des mouvements sociaux et de tous les partis de gauche et de centre-gauche, Lula n'a pu être candidat à ces élections. Cela ne l'a pas empêché de jouer un rôle central dans la campagne. Le PT a tenu jusqu'à la date limite le suspens sur qui remplacerait Lula en cas d'interdiction de sa candidature. Le pari était risqué, mais réussi. Ses opposants politiques qui ont surfé tout au long de la campagne électorale sur le sentiment important de haine « anti-PT » n'ont pas eu assez de temps pour propager des fake-news sur Fernando Haddad. Les mouvements de femmes ont également joué un rôle fondamental dans la campagne en créant des groupes sur les réseaux sociaux contre le candidat d'extrême-droite. Des groupes qui ont eu jusqu'à plus de 3 millions de membres !

Propos recueillis par Jeanne Planche

L'Observatoire des multinationales pour un véritable contrôle annuel des grandes entreprises françaises

L'Observatoire des multinationales, en partenariat avec *Basta* et sous la direction d'Olivier Petitjean, vient de publier un excellent rapport. Celui-ci offre un véritable monument de recherche indispensable pour toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à l'entreprise en général, mais aussi à la santé ou à l'agriculture, à l'emploi et la place des femmes dans le travail, sans oublier l'environnement et le changement climatique, la vente d'armements ou encore les inégalités et la distribution des richesses, à la finance et aux paradis fiscaux, et bien sûr au fonctionnement de l'Etat – bref, au pouvoir et à la manière dont il fonctionne en France et dans le monde.

Les relations entre ces géants et l'Etat sont obscures et voulues ainsi

Les entreprises du CAC40, dont le chiffre d'affaires équivaut au PIB de la Russie ou du Canada, emploient plus de 5 millions de personnes dans le monde, mais seulement 1 300 000 d'entre elles sont situées en France. Deux de ces multinationales ne veulent pas dire combien de filiales elles possèdent; les 38 autres en déclarent quant à elles plus de 16 000, dont près de 2 500 dans des paradis fiscaux et judiciaires. Leurs émissions de gaz à effet de serre sont aussi importantes que celles du Japon; sans compter les trois multinationales qui ne veulent rien dire à ce sujet. Les relations entre ces



géants et l'Etat sont obscures et voulues ainsi : le Crédit impôt recherche (CIR) et le fameux CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) ont coûté plus de 21 milliards d'euros à la collectivité en 2017 mais personne ne peut, ou ne veut, dire si les contribuables ont réellement bénéficié de la « recherche », mal définie, et il est fort probable que les entreprises du CAC40 licencient en France davantage de personnes qu'elles n'en embauchent. Le bilan de Carrefour, par exemple, est peu reluisant : 134 millions d'euros perçus au titre du CICE en 2016, et 2 400 suppressions d'emplois en 2018. Les subventions, crédits d'impôt, exonérations, primes et *tutti quanti* sont une jungle dans laquelle personne ne se retrouve. Les PME qui sont les entreprises qui fournissent le plus d'emplois sont réduites à la portion congrue. Saviez-vous qu'il existe plus de 2 000 dispositifs d'aides directes et indirectes de l'Etat à l'entreprise, dont le coût approche les 100 milliards ?

C'est ce genre d'information-choc qu'on rencontre à presque toutes les pages de ce Rapport qu'on ne saurait trop recommander. Bien connaître son adversaire doit être l'ambition et le souci de tous les activistes. Merci à l'Observatoire de nous offrir cet outil exceptionnel – et « offrir » est le mot juste : le Rapport est gratuit et en ligne sur <https://multinationales.org/>

Susan George
Présidente du Transnational Institute

Katowice, capitale du climat ?

« Si vous n'aimez pas les nouvelles du jour, sortez en créer de meilleures »

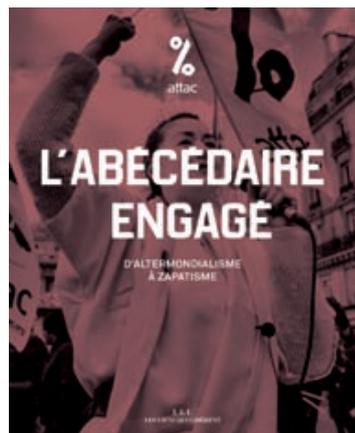
Est-il nécessaire ici de répéter les données alarmantes du choc climatique ? Elles sont connues et, désormais, vues, entendues et ressenties. Nous n'avons plus à déchiffrer les liens entre la catastrophe sociale et la catastrophe écologique. Le réchauffement climatique et son accélération ne sont pas hors-sol, ils s'ancrent dans les sociétés. Les données parlent. Par exemple, le dernier rapport de la FAO¹ montre comment l'instabilité climatique et les événements extrêmes sont une des causes principales de la sous-nutrition et de l'insécurité alimentaire dans le monde.

Le capitalisme « vert », supposé capable de combiner la croissance, l'industrialisation de la vie et l'écologie et appelé à corriger progressivement les erreurs de parcours par des moyens techniques, est disqualifié. Le dérèglement climatique n'est pas un accident de parcours, mais une fin de route avec des précipices proches et visibles. C'est pourquoi Nicolas Hulot a raison de ne plus croire à la « politique » des petits pas et il a surtout eu raison de le dire. Sur la Terre réelle et habitée, soumise à une accélération sans précédent des destructions et pollutions, c'est suicidaire. Si la politique a un sens, c'est celui de décider collectivement des directions choisies et de désigner les voies fermées et interdites. Celle des énergies fossiles, du nucléaire, des grands projets climaticides, de la déforestation, des pesticides, des transports et déplacements absurdes. L'énergie des dernières manifestations sur le climat n'est certainement pas sans rapport avec la libération d'une parole politique, dégagée des lobbies et des calculs politiques, de la gestion des catastrophes et des « petits pas ».

Les résistances et alternatives locales ne sont pas de l'ordre des « petits pas » quand elles recréent des mondes particuliers opposés au monde global. Il n'en reste pas moins que le choc climatique est global. La prochaine conférence internationale sur le climat, la COP 24, aura lieu à Katowice, capitale polonaise du charbon. Elle devait être celle de la révision à la hausse des engagements nationaux de 2015, qui, en l'état, nous mènent à des augmentations de température insoutenables. Nous en sommes très loin ! Nous ne devons pas laisser ce terrain aux lobbies, à ceux du charbon en particulier. Ni aux Etats et à la diplomatie de couloir.

Geneviève Azam

¹ <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1152102/icode/>



Pour ses 20 ans, Attac publie L'Abécédaire engagé

« Voici vingt ans, l'association Attac était créée, alors que la crise financière menaçait de toutes parts et que le capitalisme devenu mondial entraînait pauvres, précaires, travailleurs employés ou mis au chômage dans un dévissage sans fin, et l'ensemble de l'humanité dans une dégradation écologique peut-être irréversible. Pourtant, naissait un mouvement inattendu : l'altermondialisme, autour duquel s'agrégeaient de multiples contestations de la marchandisation du monde » ainsi ouvre Jean-Marie Harribey le nouvel ouvrage publié par Attac à l'occasion de ses vingt ans.

De Naomi Klein à Susan George en passant par Eric Trousaint, René Passet, Elsa Dorlin, Monique Pinçon-Charlot, Pablo Solón, Geneviève Azam, une soixantaine d'auteur-e-s ont façonné les mots de cet *abécédaire engagé*, un livre qui se lit comme l'histoire (en train de se faire) des résistances et des alternatives en faveur d'un monde juste.

Au détour des pages, des images donnent vie aux mobilisations et actions menées par notre association au long de ses vingt années. « Vive les êtres humains actifs qui s'emparent du pouvoir de changer le monde ! Alors n'attendez pas, allez-y. Désobéissez ! Faites que quelque chose s'arrête » s'exclame Tazio Müller, tandis que Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot félicitent Attac pour la diversité de ses formes de lutte : « Les livres permettent la mémoire des réflexions et des combats dans leur diversité. Mais la logique rationnelle des nécessaires transformations sociales n'entraîne pas de manière automatique le désir d'émancipation. Un processus d'identification et d'émotion doit accompagner la démonstration économique. L'humour et la dérision à l'égard des dominants font partie du combat contre le respect de la loi d'airain oligarchique, car le rire désacralise le pouvoir ». Réapproprions-nous les mots et le désir d'agir qui fondent la possibilité d'un autre monde.

L'Abécédaire engagé, d'altermondialisme à zapatisme

Les Liens qui libèrent, Paris, sept. 2018, 208 pages, 20 euros
A commander sur notre boutique en ligne :
<https://france.attac.org/boutique>



« L'imposition des multinationales, est ici un sujet tabou... » entretien avec Tony Phillips, militant d'Attac Irlande

Peux-tu présenter rapidement Attac Irlande ?

Attac Irlande a été fondé en 1998 par des militant·e·s bien décidé·e·s à constituer une branche irlandaise de cette enthousiasmante association née en France. Nous avons organisé des réunions publiques à propos de l'impact social délétère des politiques néolibérales menées par nos gouvernements. Ont ensuite émergé les questions de fiscalité internationale, de justice économique et commerciale, de l'Union européenne et de ses politiques commerciales. Attac Irlande s'est aussi intéressée à la justice financière, à l'évasion fiscale des multinationales et au rôle régulateur que pouvait tenir l'Etat irlandais.

La campagne Apple est-elle toujours en cours ?

Apple ne peut pas être notre seule cible. En effet, l'Irlande accueille deux secteurs structurés par les multinationales états-uniennes : les nouvelles technologies (Apple, Google, Facebook, etc.) et l'industrie pharmaceutique.

En partenariat avec *Tax Justice Network Ireland* (TJNI), nous avons organisé une conférence sur le sujet de la fiscalité. Nous avons invité près de cent personnalités politiques. Seul le Sinn Féin a répondu présent. Les centristes ne souhaitent pas débattre de la fiscalité, ils prétendent que cela se ferait au détriment des investissements étrangers et de l'emploi. L'impôt sur les sociétés est censé représenter 40 % des recettes fiscales de l'Irlande, contre 30 % en France, mais la fiscalité qui s'applique aux multinationales comme Apple est quasi inexistante.

Comment réagit le public ? Est-ce aisé de populariser le thème de la fiscalité ?

La réponse du public dépend beaucoup du traitement médiatique accordé au sujet. Or l'autocensure est importante : la fiscalité, et encore plus l'imposition des multinationales, est un sujet tabou, même sur la chaîne de télévision RTE qui est publique. C'est pourquoi nous utilisons notre page Facebook qui, elle, peut représenter une source alternative d'information : <https://www.facebook.com/AttacIreland/>

Propos recueillis par Alice Picard

Trois ateliers à l'Université d'été pour phosphorer sur le travail

Le travail humain survivra-t-il à la révolution numérique ? Face à l'essor du travail indépendant, le salariat a-t-il encore un avenir ? Faudrait-il regretter sa disparition ? A ces questions, beaucoup sont tentés de répondre par la négative. D'autres formes d'organisation du travail ne sont-elles pas déjà en train d'émerger ? **Ne pourrions-nous pas travailler autrement, en nous souciant de la qualité de notre travail, des valeurs d'usage qu'il permet de créer, du soin qu'il nous permet de prendre des autres et de la nature ?** Sur ce terrain, quelles stratégies et quelles initiatives pour le syndicalisme et les mouvements sociaux ?

Ces interrogations ont attiré plus d'une centaine de participant·e·s aux trois ateliers du module « Travail et émancipation » qui s'est tenu le vendredi 25 août. Beaucoup de syndicalistes, bien sûr, mais aussi d'autres militant·e·s avides de débattre de ces questions. Chaque atelier a démarré par un « débat mouvant » qui permettait d'introduire les propos des intervenant·e·s.

Le premier atelier – « travail et démocratie » – est parti d'une réflexion collective autour de l'affirmation suivante : « la plupart des gens veulent davantage de démocratie au travail ». La discussion a porté sur les moyens de transformer cette aspiration diffuse en force sociale agissante. L'atelier suivant – « travail et pouvoir d'agir » – a permis d'avancer dans la réflexion, en partant de la thèse selon laquelle « lutter pour bien faire son travail permet de construire un rapport de forces ». Plusieurs syndicalistes ont relaté des expériences d'implication des salarié·e·s dans les questions d'organisation du travail qui ont débouché sur une amélioration des conditions de travail, de la qualité du travail... et de l'implantation syndicale. Pour autant, la discussion a montré les difficultés à généraliser ce type d'actions. Le dernier atelier – « travail et écologie » – est parti de l'affirmation, peu partagée par l'assistance, selon laquelle « les convergences progressent entre mouvement syndical et mouvement écologiste ». Les interventions et le débat ont toutefois montré tout l'intérêt, comme l'illustre par exemple la victoire à Notre-Dame-des-Landes, pour les syndicalistes et les écologistes de croiser leurs préoccupations pour renforcer leurs combats.

Thomas Coutrot



« La vie au centre » entretien avec la féministe argentine Florencia Partenio

Florencia Partenio est docteure en sciences sociales et membre du comité exécutif de DAWN (*Development Alternatives with Women for a New Era*). Elle a participé à l'Université d'été de Grenoble où a été réalisé cet entretien.

Comment expliques-tu que les mouvements féministes aient pris autant d'importance en Argentine ?

Tout d'abord nous avons derrière nous trente-deux ans de rencontres annuelles de femmes ; ces ateliers sont des espaces où circulent nos expériences et nos savoirs et où se préparent des luttes, par exemple pour l'avortement légal en Argentine. D'année en année, nous sommes devenues toujours plus nombreuses (jusqu'à 70 000 en 2017). Ces rencontres ont permis d'amplifier et de faire évoluer notre combat féministe avec aujourd'hui la participation visible de lesbiennes et de transsexuelles. Autre raison déterminante, la force que nous avons acquise au moment des luttes pour les droits civiques au sortir de la dictature. Nous savons d'expérience que les droits se gagnent dans la rue, comme le droit au divorce par exemple. Nous avons en cela hérité du combat des mères de la Place de Mai, au point que leur symbole, le petit foulard, est devenu un emblème du féminisme.

Avec la crise de 2001, le modèle néolibéral a explosé. On a vu à cette époque les ouvrières et les chômeuses sortir dans la rue, faire des piquets pour bloquer les routes et empêcher les marchandises de circuler. Bien que n'étant pas des leaders politiques, ces femmes « *piqueteras* » ont eu un rôle absolument essentiel et ont engagé tout un processus à partir de leur expérience : elles ont organisé des camps de formation politique, elles ont commencé à dialoguer avec des féministes sur le thème des violences de genre, sur celui de la participation des femmes dans les lieux de pouvoir. Ce sont ces femmes qui ont contribué à créer, en 2015, le mouvement « *Ni una menos* » (pas une de moins) pour condamner la violence machiste et les féminicides.

Vous avez aussi créé des liens au plan international...

Nous avons profité des expériences des grandes grèves de femmes en Pologne, en Irlande, en Espagne... En octobre 2016, nous avons organisé une grève nationale en Argentine pour interpeller les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier en leur disant : « si nos vies ne valent rien, alors continuez à produire, mais sans nous ! ». Nous mettons fortement en cause le travail, qu'il soit rémunéré ou non, avec des mots d'ordre tels que « la crise, c'est nous qui la payons », dont notamment celle qu'est en train de provoquer Macri du fait de ses accords avec le FMI.

Il y a aussi une mobilisation des femmes indigènes de Patagonie contre l'extractivisme. Le féminisme communautaire est une source importante d'inspiration pour nous : en parlant de « corps-territoire et du territoire-Terre », la féministe guatémaltèque Lorena Cabral¹ établit un lien direct entre le corps, le territoire et la Terre. Car c'est bien sur le corps des femmes que toutes les oppressions sont construites.

Finalement, nous sommes sur tous les fronts, y compris pour dénoncer les coups d'Etat et la crise de la démocratie en Amérique latine. Le meurtre de Berta Cáceres au Honduras² a ses racines dans le coup d'Etat qui a mis fin aux droits humains dans ce pays. Au Brésil, les femmes sont aussi sorties dans la rue pour condamner le coup d'Etat. Toutes ces luttes ont contribué à façonner un mouvement qui se renforce de plus en plus. Nous allons jusqu'à organiser des « tribunaux éthiques », sorte de tribunaux populaires, pour juger les crimes contre les femmes.

Le prochain G20 qui aura lieu à Buenos Aires a inscrit à son agenda le thème de l'émancipation des femmes. Une tentative de récupération ?

C'est évident. Les organisateurs du « *Women 20* » qui se réunira en octobre se sont approprié notre langage : on y parle de genre, d'autonomisation des femmes, de les inclure dans les univers du digital, du microcrédit et du marché du travail grâce à la figure de l'entrepreneuse qui réussit. On y parle des femmes rurales alors qu'en Amérique latine les femmes ont été empêchées d'accéder à la terre et qu'il n'y a pas eu de réforme agraire. Tout cela n'a évidemment rien à voir avec nos processus d'auto-organisation.

Nous allons leur dire : « arrêtez de parler en notre nom ! ». Nos véritables alternatives féministes ont à voir avec l'économie sociale, le bien vivre, les expériences anti-extractivistes et ont au cœur la soutenabilité de la vie. Mettre « la vie au centre », c'est penser nos modes de production sous l'angle de la soutenabilité de la vie et non du capital.

Propos recueillis par Isabelle Bourboulon

¹ Lorena Cabral est Maya-Kekchi et Xinca.

Elle lutte depuis plus de 10 ans pour les droits des femmes autochtones.

² Le 2 mars 2016 au Honduras, la militante écologiste Berta Cáceres a été assassinée pour s'être opposée à l'implantation d'un projet de barrage hydraulique. Depuis, l'enquête piétine, les auteurs intellectuels du crime sont encore impunis.

Argentine : la résistance contre le G20 et le FMI prend forme

La troisième réunion internationale de préparation contre le G20 a eu lieu début septembre à Buenos Aires pour préparer une semaine d'actions visant à dénoncer la venue des chefs d'Etats du G20 les 30 novembre et 1er décembre 2018, ainsi que la présence du Fonds monétaire international (FMI) dans la région.

«Dehors le G20 et le FMI». C'est le mot d'ordre choisi par la coalition internationale des mouvements sociaux réunie à Buenos Aires le 31 août et le 1er septembre pour préparer les mobilisations contre le G20 et le FMI la dernière semaine de novembre. Des mobilisations qui s'annoncent massives dans le contexte de la crise socio-économique actuelle marquée par l'effondrement du peso argentin, la montée de l'inflation, l'intensification de la répression contre les mouvements sociaux et les mesures d'austérité du gouvernement de Mauricio Macri.

Une opportunité que les organisations de la coalition internationale contre le G20 et le FMI ont décidé de saisir pour organiser une semaine d'actions afin de souhaiter la "malvenue" au G20.

Cette année, les trois sujets abordés par le G20 portent sur le travail, le développement et l'alimentation afin de «construire un consensus pour le développement équitable et durable». On peut d'ores et déjà noter que la préoccupation sur le travail dans une économie toujours plus numérisée vise principalement à flexibiliser d'avantage les emplois et à réduire la capacité d'organisation des travailleurs et des travailleuses, tandis que celle sur le développement prônera davantage d'investissements privés dans les infrastructures – condition de la croissance et donc du développement du pays et du continent – et se traduira par une plus grande dépendance aux revenus d'exportation (avec notamment une intensification de l'extractivisme, et la destruction de l'environnement et des communautés autochtones). Le troisième axe, lui, vise à accroître la productivité agricole à travers la marchandisation de l'agriculture au profit de l'industrie agro-alimentaire. On pourra également noter que les sujets abordés par le G20 le seront sous l'angle de la question du genre, dans une perspective évidemment libérale et hétérosexuelle : un discours d'*empowerment* prétendant inclure les femmes dans le marché du travail permettra ainsi de ne pas aborder la question du travail domestique non-rémunéré. Les solutions prônées par le G20 sont celles responsables de la crise actuelle et ne s'attaquent bien évidemment pas aux racines structurelles de la pauvreté, des catastrophes écologiques et des inégalités.



La présence inédite du G20 en Amérique du Sud n'est pas anodine. Ce continent est le berceau de nombreux mouvements de résistance et a toujours suscité d'énormes attentes quant à la création d'alternatives anticapitalistes. Il représente donc une réelle menace pour tout ce que le G20 incarne. Avec le retour dans le continent de gouvernements de droite aux tendances de plus en plus autoritaires, il n'est pas non plus anodin qu'un tiers du budget consacré au G20 soit dédié à l'achat d'équipements anti-émeutes (dans lesquels les Etats-Unis, la France et l'Allemagne participeront activement) ; l'appareil sécuritaire déployé pour le G20 pourra par la suite être utilisé pour mater les mouvements de résistance dans la région. Cette intensification de la répression met en lumière la peur des élites capitalistes, ainsi que la fragilité d'un système socio-économique en cours d'effondrement. Cette crise systémique représente donc une opportunité pour la construction d'alternatives ; opportunité que les organisations de la coalition internationale contre le G20 et le FMI ont décidé de saisir pour organiser une semaine d'actions afin de souhaiter la «malvenue» au G20 qui comprendra des actions de rue, un contre-sommet des Peuples et une manifestation unitaire le 30 novembre. Au niveau international, un grand nombre de manifestations solidaires sont aussi en préparation pour soutenir les peuples d'Argentine et d'Amérique du Sud dans leur lutte contre le système capitaliste actuel.

Pour plus d'informations : www.noalg20.org

Marta Music

membre de l'espace mobilisations internationales d'Attac France, du Forum féministe contre le G20 (Foro Feminista contra el G20) & de Asamblea No al G20 (Assemblée Non au G20, Argentine)

Août 2019, le G7 a lieu en France...

Le G7 se réunira à Biarritz du 25 au 27 août 2019 : des dates à noter dès maintenant dans notre agenda. De Gênes à Québec en passant par Evian ou Heiligendamm, le mouvement altermondialiste dénonce depuis 20 ans le « directoire du monde » que prétend être le G7 et l'illégitimité des sept pays les plus riches à prendre des décisions concernant l'ensemble de la planète. Longtemps partisan acharné du néolibéralisme, le G7 semble avoir perdu de sa superbe avec l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, apparaissant aujourd'hui paralysé et incapable de s'entendre ne serait-ce que sur une déclaration vague. Mais le fait même de voir Macron, Merkel, Trump ou Trudeau en France est une excellente raison de nous mobiliser pour exprimer notre refus de politiques qui creusent les inégalités et sont dévastatrices pour notre environnement. Barricadés derrière des murs de plus en plus infranchissables, les chefs d'Etat les plus puissants de la planète doivent entendre la voix des peuples. Ce sera aussi l'occasion de mettre en avant les alternatives au capitalisme mondialisé, dans un territoire, le Pays basque, qui est le berceau d'Alternatiba.

Attac travaille actuellement, avec ses partenaires basques, français et internationaux, pour réfléchir à la forme que pourra prendre la mobilisation en août prochain.

Raphael Pradeau

« Pas en notre nom » les mobilisations du Forum Féministe contre le G20 à Buenos Aires

Alors que le Women's 20 (W20) se réunissait à Buenos Aires du 1er au 3 octobre, le Forum Féministe contre le G20 organisa en parallèle des actions dénonçant la perspective néolibérale du W20 tout en proposant des alternatives basées sur les féminismes populaires.

Cette année, le W20 s'est réuni à Buenos Aires avec l'objectif de promouvoir l'autonomisation des femmes à travers l'inclusion numérique et financière, l'insertion professionnelle et le développement rural. Un agenda qui ne s'attaque en rien aux problèmes structurels de la domination hétéro-patriarcale, des inégalités et de la violence de genre et de l'invisibilisation du travail de reproduction. Face au W20, deux journées d'actions furent organisées par le Forum Féministe contre le G20 – une coalition internationale et transversale de femmes. Cet espace féministe de rencontre fut marqué par des performances artistiques et des débats sur les thématiques propres à la réalité des femmes d'Amérique latine, ainsi que des alternatives d'émancipation basées sur les féminismes populaires. Ce fut un pas de plus vers la semaine d'action globale contre le G20 annoncée fin novembre, dans laquelle les mouvements féministes auront un rôle déterminant.

Marta Music

membre du « Foro Feminista contra el G20 »

Naissance des « Etats généraux des migrations » en Isère

Dans le département de l'Isère, la première assemblée locale des « Etats généraux des migrations » (EGM) est née à Grenoble le 3 décembre 2016. Les nombreuses associations engagées dans l'accompagnement des migrant-e-s venu-e-s sur notre territoire ont pris le parti de développer sans relâche la sensibilisation de l'opinion. Voilà pourquoi nous avons mis sur pied ces premiers EGM qui ont rassemblé 1 000 personnes à la maison de la culture de Grenoble, soutenus par les différentes collectivités locales (ville, agglomération, département, région). Nous avons travaillé à l'élaboration citoyenne de « cahiers de doléances » pour modifier le droit et les pratiques. Plusieurs séminaires ont eu lieu avec chaque fois 200 participant-e-s très divers ; une dynamique unitaire et fédérative s'est ainsi créée, les élu-e-s des communes ont été de plus en plus nombreux-ses à s'engager, à organiser des parrainages républicains, à proposer des hébergements... Entre 2015 et 2018, une trentaine de collectifs citoyens solidaires se sont créés en Isère. Il s'en crée encore, chaque mois.

C'est dire que l'annonce des Etats généraux des migrations 2018 organisés au plan national par 450 associations fut l'occasion d'un gros investissement associatif avec quatre grands moments dont la participation à la marche vers Calais avec, à chaque étape, l'expression d'une forte solidarité citoyenne. Il reste toutefois encore des citoyen-e-s à convaincre qu'une autre politique est nécessaire et possible avec la reconnaissance pour les migrant-e-s du droit de travailler, de se loger, de se soigner et l'arrêt de cette politique suspicieuse. Il est essentiel que ces mouvements citoyens soient plus forts, plus audibles, afin de pouvoir toujours mieux démonter les arguments hostiles à une politique d'hospitalité et d'accueil respectant la libre circulation des personnes. La récente loi sur l'asile et l'immigration est le reflet d'un rapport de force encore insuffisant. Nous n'avons d'autres choix que de rendre toujours plus visible l'existence de mouvements citoyens qui fédèrent au plan local comme au plan national des forces toujours plus nombreuses, qui amènent toujours plus de collectivités à s'engager par des actes forts au côté des habitant-e-s et des bénévoles associatifs. Que vivent donc les Etats généraux des migrations, en France mais aussi au plan européen !

Monique Vuillat

coordonnatrice des Etats généraux des migrations à Grenoble



© bricelegall.com

Macron promet la baisse des retraites !

Le gouvernement s'apprête à réformer les retraites. Les réformes précédentes n'auraient-elles donc pas atteint leur objectif ? Le cumul des mesures (allongement de la durée de cotisation à 43 ans à partir de la génération de 1973, report à 62 ans de l'âge de départ, calcul des pensions sur la base des 25 meilleures années de salaire, indexation sur les prix et non plus sur les salaires...) a limité le déficit global des caisses de retraites au prix d'une baisse, inexorable à l'avenir, du niveau des pensions. Le Haut-Commissaire chargé par le gouvernement de préparer la réforme, Jean-Paul Delevoye, a entamé un processus de rencontres avec les organisations syndicales, mais sans leur donner la moindre indication précise sur le projet gouvernemental. Toutefois, il distribue aux syndicats des éléments documentaires, dont certains ne manquent pas de sel. Ainsi, un de ces documents de travail montre qu'en croisant les deux critères que sont le niveau de vie relatif des plus de 65 ans par rapport à celui des actifs et la part de couverture collective obligatoire du système, la France est à la meilleure place de tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Pourquoi un chamboulement du système serait-il alors nécessaire ?

La réponse est contenue dans les rapports de 2017 du Conseil d'orientation des retraites (COR). Le système de retraite représente en France 14 % du produit intérieur brut (PIB) annuel. Ce qui est jugé trop fort ; il faut diminuer cette part au nom de la baisse des dépenses publiques et sociales. Comme les réformes précédentes dites « paramétriques » ne sont pas parvenues à réduire cette part, le stratagème consiste à ouvrir une réforme cette fois-ci « structurelle ». Et c'est là que le cynisme confine avec l'absurdité. Puisque les pensions sont désindexées de l'évolution des salaires, plus

la croissance économique est forte (et donc, normalement, plus les salaires augmentent), plus les pensions seront déconnectées et représenteront une part plus faible dans le PIB. Ainsi, d'après le COR, si la croissance économique est en moyenne de 1,8 % par an pendant le prochain demi-siècle, la part des pensions baissera de 14 % à 11,7 %. Mais si la croissance n'est que de 1 % en moyenne, la part des pensions montera jusqu'à 14,5 %. Or, les prévisions de croissance sont très modérées pour les prochaines années, et même pour les prochaines décennies. Donc, il s'agit de mettre à bas le système actuel de retraite parce qu'il ne garantit pas une baisse suffisante de la part des pensions dans le PIB.

Comment faire ? En le remplaçant soit par un système par points, soit par un système dit par comptes notionnels. Leur élément commun est d'en finir avec la fixation d'une norme de l'âge de la retraite et avec la durée de cotisation exigée pour une pension à taux plein et, de fait, avec la notion même de taux plein, puisqu'il n'y aura plus de taux de remplacement (pension par rapport au salaire) garanti. Rappelons que, jusqu'à la réforme de 1993, les cotisations étaient définies à l'avance, avec au final un taux de remplacement d'environ 75 % pour les carrières complètes, régimes publics et spéciaux inclus. Le président Macron a promis qu'un euro de cotisation donnerait le même droit à toutes et à tous, et qu'ainsi il n'y aurait plus d'inégalités. C'est doublement faux !

Si le nouveau système était par « comptes notionnels », comme en Suède, il tiendrait compte de l'espérance de vie dans le calcul de la pension : plus vous partiriez tôt en retraite, plus celle-ci serait faible. Or, les personnes qui ont de faibles salaires, qui effectuent les travaux les plus pénibles ou occupent les emplois les plus précaires seraient incitées à travailler le plus longtemps possible, au risque d'user leur santé, voire de mourir prématurément. En rattachant strictement la pension avec la coti-

sation, on renforce la contributivité et on restreint, voire on élimine, la part de solidarité. Les femmes, en étant les principales bénéficiaires de cette solidarité, on entrevoit le risque de double peine pour elles qui sont déjà moins payées et subissent les temps partiels.¹ Les retours de l'expérience suédoise sont d'ailleurs éloquentes : le système se révèle inégalitaire, pénalise les femmes et les travailleurs aux carrières heurtées² et, comme le note l'ex-premier ministre suédois, « *il procure des pensions trop basses* »...

Si le système proposé sera, comme cela semble le plus probable, par points, sa régulation se fera au niveau des gestionnaires des caisses, par l'ajustement du prix d'achat du point et de la valeur de service de ce point, autrement dit par la disjonction entre les droits acquis et leur satisfaction. Plus personne ne saura quelle pension il percevra. Il est même possible d'introduire dans un système par points la variable de l'espérance de vie par le biais d'un « correcteur démographique » de la valeur de service du point.³

Fondamentalement, le projet de réforme du gouvernement vise à sortir du débat démocratique des questions aussi essentielles que la solidarité intergénérationnelle, le temps de travail et le temps de repos après la vie active, ainsi que le partage des richesses produites.

La seconde erreur – ou mensonge – est de laisser croire qu'un système par points ou par comptes notionnels échappe aux contraintes démographiques et économiques. C'est complètement faux : aucun miracle n'est à attendre d'un système face à un vieillissement de la population ou à une récession économique. Car tout système de retraite (même par capitalisation !) ne peut que répartir la richesse produite par la population active. On reste abasourdi de voir des experts les plus reconnus, sinon les plus avertis, étudier comment des systèmes par comptes notionnels ou par points seraient à même de « mieux gérer la double incertitude économique et démographique ». La recherche est vaine car, de l'avis même de ces experts, « il est nécessaire de déterminer les trois paramètres de pilotage majeurs de ce type de régime, suffisant pour déterminer l'accumulation de droits et leur conversion en rente de retraite : le taux de cotisation du nouveau système, le taux de rendement du système (appliqué aux cotisations versées au compte individuel), la règle d'indexation des pensions après liquidation ». Pour au bout du compte conclure que toute réforme « conduit à peu près au même type de partage du produit national entre actifs et retraités quelle que soit la dynamique de ce produit. »⁴ Quant à nous, nous en concluons que toute société a le devoir de veiller à chaque instant à la meilleure répartition des revenus entre les divers besoins sociaux.

On comprend la volonté cachée du gouvernement : baisser la part des pensions, éviter un débat sur la répartition

du fruit du travail, retirer du système de retraites les dispositifs de solidarité et faire place à la capitalisation. Le ministre de l'économie Bruno Le Maire a dévoilé certaines mesures concernant les produits d'épargne et leur fiscalité qui seront contenues dans la loi « Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises » (Pacte). Elles viseront à développer les plans d'épargne retraite individuels et à encourager ainsi la recherche de solutions individuelles à un problème collectif. Dans la foulée, certains économistes proposent de créer des obligations retraite⁵. C'est toujours la même antienne : « on va sauver les retraites »... grâce au mirage de la capitalisation.

Fondamentalement, le projet de réforme du gouvernement vise à sortir du débat démocratique des questions aussi essentielles que la solidarité intergénérationnelle, le temps de travail et le temps de repos après la vie active, ainsi que le partage des richesses produites. En renvoyant la retraite à un choix individuel, chacun étant libre de partir en retraite quand il le veut après avoir compté son nombre de points – ce qui est une illusion –, les normes sociales collectives perdent tout sens ou disparaissent. Monsieur Macron veut faire de la France une « nation start-up ». Face à cette « imposture »⁶, des solutions différentes sont possibles, en mariant une redéfinition du sens du travail, de sa durée, et de la part de la richesse que les cotisations sociales peuvent mutualiser.

Trois pistes pourraient être ouvertes. *Primo*, unifier par le haut les différents régimes en fixant un taux de remplacement minimum, allant en décroissant depuis le Smic jusqu'à x fois le plafond de la Sécurité sociale. *Deuxio*, augmenter progressivement le taux de cotisation vieillesse pour suivre l'évolution démographique ; et mieux, élargir l'assiette des cotisations pour y inclure la fraction des profits qui n'est pas investie mais distribuée. *Tertio*, pour avoir un bon système de retraite et, au-delà, une bonne protection sociale, l'emploi doit redevenir une priorité absolue, et cela d'autant plus qu'on ne peut plus miser sur la croissance économique compte tenu de l'impératif écologique. On touche là l'imbrication des problèmes : une politique répondant aux besoins sociaux d'avenir est incompatible avec une politique en faveur de la finance.

Christiane Marty & Jean-Marie Harribey

1 Christiane Marty, « Retraites des femmes, un enjeu décisif pour toute réforme », à paraître dans *Les Possibles*, No.18, 2018.

2 Anne-Françoise Hivert, « Le mirage du système suédois de retraite », *Le Monde*, 18 mai 2018.

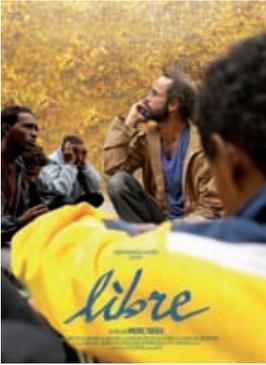
3 Pour une présentation détaillée des systèmes par points et par comptes notionnels, voir Attac et Fondation Copernic, *Retraites : l'heure de vérité*, Paris, Syllepse, 2010 ; Attac et Fondation Copernic, *Retraites : l'alternative cachée*, Paris, Syllepse, 2013.

4 Didier Blanchet, Antoine Bozio, Simon Rabaté, « Quelles options pour réduire la dépendance à la croissance du système de retraite français ? » *Revue économique*, vol. 67, No.4, 2016, pp. 879-911 (cf. <https://www.tresor.economie.gouv.fr/>). Voir aussi Yves Guégano et Gautier Maigne, « Comment réduire la sensibilité du système à la croissance ? », France Stratégie, janvier 2017 (cf. <http://www.strategie.gouv.fr/>)

5 Lionel Martellini, Robert C. Merton, Arun S. Muralidhar, « Pour la création "d'obligations retraite" », *Le Monde*, 7 avril 2018.

6 Voir Attac et Fondation Copernic, *L'Imposture Macron, un business model au service des puissants*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018.

A VOIR A LIRE



Libre

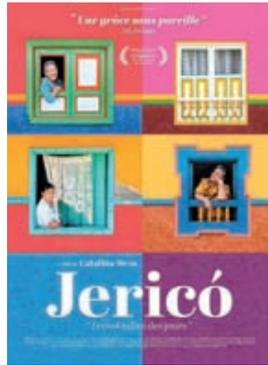
Alors que l'Europe vient de décider de durcir ses conditions d'accueil des migrant-e-s, pour ne pas dire de fermer ses frontières pour certains pays, le film de Michel Toesca nous présente un homme qui a décidé de se battre seul et d'aider celles et ceux qui franchissent les frontières pour accéder à une vie meilleure tout en dénonçant les absurdités administratives qui les renvoient d'où ils viennent.

Cédric Herrou est un simple agriculteur de la vallée de la Roya, une enclave française en territoire italien et quand les migrant-e-s décident d'emprunter cette voie pour entrer en France, il met simplement sa maison à la disposition de ces gens épuisés et perdus ; et comme l'administration semble les abandonner, il les aide à demander leur statut de réfugié-e. De victoires en désillusions, nous suivons la vie de cet homme, son obstination, ses convocations devant les tribunaux, l'espoir suivi de ses révoltes. Nous sommes emporté-e-s par la détermination de cet homme qui fait face au désir permanent des autorités de le décourager mais il le dit clairement dans ses prises de parole : « Je n'abandonnerai jamais même si je suis mis en prison ». Michel Toesca a suivi quotidiennement durant deux ans les « aventures » de ce héros et nous livre un film absolument magnifique où la désobéissance civile est montrée comme exemple.

Didier Falleur

Libre

film documentaire de Michel Toesca, 2018, 1 h 40



Jericó, le vol infini des jours

Alors que la Colombie vient de confirmer son ancrage à droite en élisant son nouveau président, nous arrivons sur les écrans ce magnifique documentaire sur le quotidien de plusieurs femmes d'un petit village de la cordillère des Andes situé au cœur de la vallée du café en Colombie. Là, Chila, Luz, Fabiola et Elvira, de vieilles dames pleines d'allégresse, nous content leurs histoires d'amour et de famille, leurs rêves réalisés ou inaccomplis de filles et de femmes, ou encore leurs espoirs et déboires de mères et de compagnes. Personnages à la personnalité haut en couleur, ces femmes irradiant l'écran de leur rire et de leur mélancolie. Leurs souvenirs sont égrenés avec un humour et un sens du décalage qui semblent caractériser les habitantes du lieu. Une évocation joyeuse, colorée, et nostalgique dans laquelle chacune de ces dames démêle le sens de sa vie, le tout porté par les ritournelles langoureuses issues du répertoire local de la pianiste Teresita Gomez, première musicienne classique afro-colombienne.

Catalina Mesa a dansé et écrit avant de travailler dans la photographie et le cinéma.

Jericó est son premier long-métrage.

Hervé Thomas

Jericó, le vol infini des jours
film documentaire franco-colombien
de Catalina Mesa, 2016, 1 h 18



Le procès contre Mandela et les autres

Faire un film sans images ressemble à une gageure, mais Nicolas Chameaux et Gilles Porte vont pourtant réussir l'impossible en rassemblant autour d'eux des talents immenses : Oerd pour le graphisme et l'animation, Alexandra Strauss pour le montage (*I'm Not Your Negro*) et bien sûr, le magnifique travail de l'INA qui a restauré les quelque 256 heures d'enregistrement du procès qui eut lieu entre octobre 1963 et juin 1964. Ils partent tout de suite en Afrique du Sud, et c'est avec un immense respect que nous regardons et écoutons ces gens qui 55 ans auparavant se trouvaient sur le banc des accusés et condamnés à mort avant même le début du procès. Mais mettre sur le même banc un certain Nelson Mandela, un Blanc, un Indien et six Noirs va déstabiliser un pouvoir qui a toujours prôné la séparation des races. De plus, donner la parole à Mandela lors d'une longue plaidoirie va ouvrir la voie à une forte prise de conscience de son peuple. La terre entière se mobilise contre la condamnation de ces militants et le procureur va alors transformer une sentence de mort en prison à vie. La suite, nous la connaissons. Grâce à la présence et aux témoignages émouvants des épouses, des enfants, des avocats qui revivent à travers leur propre voix et celles des accusés les minutes de ce procès, le film devient un plaidoyer vivant pour l'engagement et les luttes contre les inégalités.

Didier Falleur

Le Procès contre Mandela et les autres
film documentaire de Nicolas
Chameaux et Gilles Porte, 2018, 1 h 43

A VOIR A LIRE

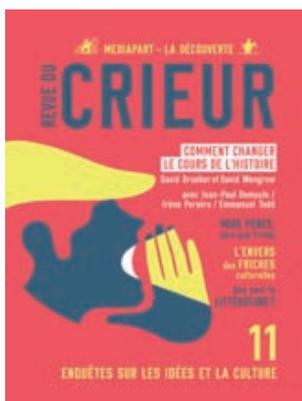


Revue Z

Oyez mineurs et majeurs, la belle revue servie par une maquette au poil a décidé de vous enjouailler la rentrée en vous causant de Mines d'Or. Celle de la montagne d'or au nord-ouest de la Guyane lancée par un milliardaire russe avec l'appui inconditionnel du patriotisme industriel français, mais aussi des bagnes plus connus de Potosi en Bolivie et du Brésil voisin. On lira *Luchas Grandes* d'Anna Bednik pour s'en faire une idée. Quelques jours après la mort d'un activiste allemand sur le chantier de la mine de charbon à Hambach en Allemagne, il est temps de se questionner sur ce que produisent ces mines disséminés dans le monde. La France veut rouvrir une galerie de mine en Bretagne alors que le Brésil a connu en 2015 la plus grande pollution de son histoire du fait d'une rupture de digue qui a déversé sur 660 kilomètres, 60 millions de tonnes de déchets de nickel, de mercure et d'arsenic mais pas de vieilles dentelles. Les chiffres sont trop énormes pour choquer, et le nombre de morts presque ridicule : 19 seulement alors que 300 000 personnes ont perdu leur approvisionnement en eau potable. L'équipe de Z, qui travaille en itinérance, et édite un numéro par an, avait fait la joie de ses lectrices et lecteurs en 2013 avec son numéro sur Thessalonique ou encore ses deux numéros sur Marseille qui le valait bien. Elle a passé un mois en Guyane et pioché une revue extra et activiste.

Christophe Goby

Revue Z, No.12,
«Guyane. Trésors et conquêtes»,
2018, 15 euros, 228 pages



Revue du crieur

En juin 2015, *Médiapart* et les éditions La Découverte lançaient la *Revue du crieur*, revue trimestrielle consacrée aux idées et à la culture, avec pour objectif «*de renouveler le journalisme culturel, de réinventer l'investigation philosophique, de bousculer le débat d'idées et déboulonner les statues intellectuelles rouillées*»¹. Après trois ans, le pari est réussi. Des enquêtes fouillées menées par les journalistes de *Médiapart*, des papiers d'auteur-e-s sur des sujets controversés ou inexplorés, des portraits au vitriol pour décrypter les idéologies... La *Revue du crieur* ouvre l'objectif grand angle, croisant les regards et les disciplines ; on y parle politique, sociologie, philosophie, culture, tout en saisissant l'actualité. «*Comment changer le cours de l'histoire*» est le thème du dossier du numéro 11 (octobre 2018), qui s'ouvre avec un papier signé par David Wengrow, archéologue, et David Graber (auteur de *Dettes : 5000 ans d'histoire* et *Bullshit Jobs*, tout récemment traduit aux éditions Les liens qui libèrent). On se laisse aussi embarquer dans la découverte de sujets audacieux, dans «*L'envers des friches culturelles*», l'idéologie de Mike Pence, nouveau héros de l'Amérique ultra-conservatrice, la culture algorithmique dans laquelle nous baignons ou encore la littérature aux prises avec le réel. A découvrir !

Jeanne Planche

Revue du Crieur,
février, juin et octobre, 160 pages, 15 euros

¹ <https://blogs.mediapart.fr/joseph-confavreux/blog/190618/le-crieur-10-numeros-3-ans-21-juin>



La revue dessinée

A un rythme trimestriel, *La Revue dessinée* – www.larevuedessinee.fr/ – nous propose des «*enquêtes, reportages et documentaires en bande dessinée*». Loin de tout impératif d'immédiateté, certains des sujets qui font l'actualité sont décortiqués en 224 pages, de manière percutante, humoristique et plus efficace souvent que de longs discours (lesquels, si besoin, sont intégrés sous forme d'interviews). La dizaine d'articles qui compose chaque numéro est scénarisé par un binôme (journaliste et auteur-e de bande dessinée), en immersion le temps de l'enquête et qui en rend compte ensuite au travers de la bande dessinée. De quoi redonner ses lettres de noblesse à ce genre, souvent considéré comme mineur dans les nomenclatures académiques.

La sixième année d'existence de cette revue commence avec la parution cet automne de son numéro 21. Au sommaire, entre autres : le procès Cahuzac ; la réforme du système de santé ; le management par la sous-notation forcée... A noter que le même comité éditorial a mis en place, pour apporter une réponse aux questionnements de la jeunesse après les attentats contre *Charlie hebdo*, une formule identique de couverture de l'actualité, avec un souci permanent de contextualisation, à destination spécifiquement des «*moins de 20 ans*» : *Topo* – www.toporevue.fr/.

Nikolaz Berthomeau

Le Revue dessinée,
trimestriel, 224 pages, 15 euros
Topo, bimestriel, 144 pages, 12,50 euros

#PasAvecNotreArgent!
10 ans après
la crise financière,
repreons le contrôle
sur la finance
et notre avenir

numéro 115 octobre 2018

